

Mémoire présenté
par l'Union des producteurs agricoles
à la Commission sur le déséquilibre fiscal

LE DÉSÉQUILIBRE FISCAL CANADIEN
ET SON IMPLICATION POUR
L'AGRICULTURE
ET L'AGROALIMENTAIRE

Septembre 2001

ISBN 2-89556-027-7

**Dépôt légal, 4^e trimestre 2001
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada**

UNION DES PRODUCTEURS AGRICOLES

En créant l'Union catholique des cultivateurs en 1924, devenue en 1972 l'Union des producteurs agricoles (UPA), les agriculteurs et les agricultrices du Québec ont résolument opté pour l'action collective en agriculture, et cet engagement ne s'est jamais démenti. Ils se sont donné ainsi un syndicalisme agricole vigoureux, c'est-à-dire un mouvement autonome voué à la défense de leurs intérêts et à la promotion de l'agriculture.

Au fil de son histoire, l'UPA a travaillé avec acharnement à de nombreuses réalisations : le crédit agricole, le développement de la presse québécoise (avec son journal *La Terre de chez nous*), le coopératisme agricole, l'électrification rurale, le développement éducatif des campagnes, la mise en marché collective, la reconnaissance de la profession agricole, l'implantation de l'agriculture durable, etc.

L'action de l'UPA s'inscrit au cœur du tissu rural québécois et façonne le visage des régions à la fois au plan géographique, communautaire et économique. Maximisant toutes les forces vives du terroir québécois, le syndicalisme agricole et son action collective ont mis l'agriculture du Québec sur la carte du Canada et sur celle du monde entier.

Aujourd'hui, l'UPA regroupe 16 fédérations régionales et 23 syndicats ou fédérations spécialisés. Elle compte sur l'engagement direct de plus de 3 000 producteurs et productrices agricoles à titre d'administrateurs. Son action trouve des prolongements aussi loin qu'en Europe, dans ses interventions envers l'OMC, ou en Afrique pour le développement de la mise en marché collective par le biais de sa corporation *UPA développement international*.

Réunis au sein de leur Union, les 44 100 producteurs et productrices agricoles québécois investissent bon an mal an 500 millions de dollars dans l'économie du Québec. Leurs 35 000 exploitations agricoles, majoritairement familiales, procurent de l'emploi à quelque 70 000 personnes. Chaque année, le secteur agricole québécois dépense au-delà de trois milliards de dollars pour assurer le fonctionnement de ses entreprises. Autant d'argent qui fait tourner la roue de l'économie et qui assure la prospérité du Québec rural.

Avec l'UPA, les producteurs et les productrices agricoles du Québec se sont donné un outil qui leur permet de maîtriser leur destin. Ils sont fiers de travailler collectivement à la noble tâche de nourrir le Québec et de contribuer significativement à son développement durable.

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	1
CHAPITRE I L'IMPORTANCE DU SECTEUR	2
1.1. PROFIL DE L'AGRICULTURE ET DE L'AGROALIMENTAIRE	2
1.2. LES INVESTISSEMENTS	3
1.3. LES ÉCHANGES COMMERCIAUX	4
CHAPITRE II POURQUOI L'ÉTAT DOIT-IL INTERVENIR DANS LE SECTEUR? .	6
2.1. LA SPÉCIFICITÉ DU SECTEUR AGRICOLE SUR LE PLAN ÉCONOMIQUE	6
2.2. SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET OCCUPATION DU TERRITOIRE	7
CHAPITRE III LE DÉSÉQUILIBRE FISCAL ET L'AGRICULTURE	9
3.1. LE DÉSÉQUILIBRE FISCAL	9
3.2. LES CONSÉQUENCES POUR L'AGRICULTURE	9
3.2.1 <i>L'importance du soutien au secteur par le gouvernement canadien est en</i> <i>décroissance</i>	9
3.2.2 <i>Un soutien de l'État moins important au Canada qu'ailleurs dans le monde</i>	11
3.2.3 <i>Le gouvernement du Québec compense le désengagement du gouvernement</i> <i>fédéral, mais ce n'est pas le cas dans toutes les provinces</i>	14
3.2.4 <i>Une menace pour l'avenir du secteur</i>	15
3.2.5 <i>L'agriculture : un domaine de compétence partagée</i>	16
CONCLUSION	17

INTRODUCTION

L'Union des producteurs agricoles (UPA) tient d'abord à remercier la Commission sur le déséquilibre fiscal de l'avoir invitée à présenter son point de vue sur la question soumise à son attention.

L'UPA, comme vous le savez, réclame depuis longtemps que les gouvernements, autant fédéral que provincial, appuient le développement du secteur agricole et agroalimentaire. Elle a donc jugé utile de venir vous exprimer son point de vue sur les conséquences du déséquilibre fiscal au Canada.

Avant d'y arriver, il lui paraît important de faire deux rappels à l'intention des membres de cette Commission, surtout ceux qui ne seraient pas familiers avec le secteur que nous représentons. Le premier porte sur son importance dans l'économie québécoise, le second sur ses particularités qui justifient que l'État y intervienne, et ce, à l'instar de tous les pays, notamment les plus industrialisés.

CHAPITRE I L'IMPORTANCE DU SECTEUR

Ce bref chapitre a pour objet de faire un tour rapide de ce qu'est l'agroalimentaire au Québec, de ce qu'il contribue à l'économie en matière d'emplois et de revenus, des investissements qui y sont faits et de sa contribution à la balance commerciale.

1.1. PROFIL DE L'AGRICULTURE ET DE L'AGROALIMENTAIRE

En 2000, il y avait au Québec 44 132 producteurs agricoles œuvrant au sein de 32 483 entreprises. Ces entreprises ont procuré de l'emploi à 62 550 personnes en 1999 (comme l'indique la *Figure 1*) et elles ont vendu des produits pour une valeur de 5,2 milliards de dollars. Ces résultats font de l'agriculture la plus importante activité du secteur primaire au Québec, tant sur le plan économique que sur le plan de l'emploi.

Les produits de ces entreprises ne sont pas, en général, vendus directement aux consommateurs. Avant d'atteindre cette destination finale, ils passent par un processus de transformation et de distribution qui génère encore plus d'emplois et de revenus dans l'économie.

En 1999, le seul secteur de la transformation des produits agroalimentaires occupait 54 700 personnes et son chiffre d'affaires s'élevait à 13,8 milliards de dollars. Viennent ensuite les secteurs du commerce de gros et de détail qui occupaient respectivement 25 600 et 95 700 personnes. Les ventes au détail de produits alimentaires se sont élevées à 14,3 milliards de dollars. Le secteur de la restauration, quant à lui, occupait 137 900 personnes et a réalisé des recettes de près de 5,4 milliards de dollars.

Au total, donc, le secteur agroalimentaire québécois, c'est 376 450 emplois ou 11 % de l'emploi total et une contribution de presque 8 % au produit intérieur brut (PIB) de l'économie québécoise. En 1999, un peu plus d'un emploi sur neuf était généré par l'industrie agroalimentaire.

FIGURE 1

**RECETTES MONÉTAIRES ET EMPLOIS GÉNÉRÉS
PAR LE SECTEUR AGROALIMENTAIRE AU QUÉBEC
EN 1999 - 2000**

	Production	Transformation	Distribution - Détails	Restauration	Total
Recettes monétaires	5,2 G \$	13,3 G	14,3 G	5,4 G	38,2 G \$
Emplois	62 550	54 700	25 600	95 700	137 900
					376 450 soit 11 % de l'emploi total
Part de l'agro-alimentaire au PIB du Québec					8%
Investissement en 1999	494 M \$	806 M \$			1,3 G \$

Source : Compilation DREPA, UPA

Plus significatif encore est sa place dans l'économie de plusieurs régions chez nous. L'industrie agroalimentaire joue un rôle important dans l'économie de la plupart des régions du Québec, tant au regard de l'emploi que de l'activité économique. En 1999, au moins 10 % de l'emploi régional était attribuable au secteur agroalimentaire pour 13 des 17 régions québécoises.

1.2. LES INVESTISSEMENTS

Les résultats observés en ce qui concerne l'emploi et la contribution au PIB de la province ont été rendus possibles grâce à des investissements annuels soutenus de plus d'un milliard de dollars au cours des dix dernières années (*voir Tableau 1*).

En 1999, les investissements dans le secteur de l'agriculture et de l'agroalimentaire se sont chiffrés à presque 1,4 milliard de dollars; de ce montant, presque 40 % l'ont été en agriculture.

On peut souligner ici que ces investissements dans l'ensemble de l'agroalimentaire équivalent presque à un méga-projet d'aluminerie comme Bécancour. De tels investissements reviennent cependant à tous les ans dans l'agroalimentaire.

Tableau 1 – Quelques données sur les immobilisations dans le secteur agroalimentaire 1991- 1999

Secteurs	1991	1996	1997	1998	1999
Millions de dollars					
Agriculture	459	528	535	514	525
Pêche et piégeage	-	5	4	4	4
Aliments et boissons	429	404	301	508	479
Commerce de gros	113	112	174	129	174
Commerce de détail	69	232	394	253	115
Restauration	132	112	134	110	67
Total bioalimentaire	1 203	1 392	1 542	1 517	1 363
Agriculture en % au total	38	38	35	34	39

Source : Institut de la Statistique de Québec, *Profil sectoriel de l'industrie bioalimentaire au Québec, édition 2000.*

1.3. LES ÉCHANGES COMMERCIAUX

Les exportations de produits agricoles et agroalimentaires ont augmenté continuellement depuis 1994, passant de 1,4 à 2,7 milliards de dollars en 1999, représentant environ 4,3 % des exportations totales de marchandises au Québec. Depuis 1994, année où son déficit commercial se chiffrait à 720,1 millions de dollars, la balance commerciale agroalimentaire n'a cessé d'augmenter jusqu'en 1999. La hausse importante de ses exportations et la stagnation des importations ont permis au Québec, pour la première fois de son histoire, d'afficher un surplus de 95,2 millions en 1997. En 1999, ce surplus se chiffrait à 66 millions de dollars, comme l'illustre le *Tableau 2.*

**Tableau 2 – Commerce international du Québec
Produits agricoles, alimentaires et marins 1999**

Produits	Exportations	Importations	Balance commerciale
	1998 000 \$	1998 000 \$	1998 000 \$
Produits laitiers	197 439	101 749	95 690
Porcs	443 965	30 096	413 869
Volailles	28 242	20 183	8 059
Œufs	259	7 384	(7 125)
Bovins	151 219	121 655	29 564
Fruits et légumes	217 403	630 694	(413 291)
Produits de l'érable	100 611	1 422	99 189
Céréales et produits céréaliers	260 869	157 238	103 631
Oléagineux et produits oléagineux	127 292	101 676	25 616
Autres	1 130 803	1 419 984	(289 181)
TOTAL des produits agricoles et alimentaires	2 658 102	2 592 081	66 021
TOTAL marchandises, tous secteurs	61 987 000	60 186 000	1 801 000

Source : Commerce international du Québec et du Canada, produits bioalimentaires, MAPAQ

Il ne fait aucun doute que le secteur agricole, par son impact sur l'emploi, sur les investissements et sur les exportations, a un effet d'entraînement important sur l'économie.

CHAPITRE II POURQUOI L'ÉTAT DOIT-IL INTERVENIR DANS LE SECTEUR?

2.1. LA SPÉCIFICITÉ DU SECTEUR AGRICOLE SUR LE PLAN ÉCONOMIQUE

Les sommes consacrées par les gouvernements nationaux au soutien de leur agriculture illustrent le caractère spécifique de ce secteur sur le plan économique.

Les raisons les plus souvent avancées qui expliquent la protection du secteur agricole dans les pays industrialisés peuvent se résumer sous quatre volets.

Tout d'abord, le secteur agricole compose mal avec les forces absolues du marché. La grande inélasticité de la demande (insensibilité de la consommation aux variations de prix) et l'offre difficilement contrôlable à cause des caprices de la nature en font un secteur à haut niveau de risques. Laissée à elle-même, devant les seules forces du marché, une entreprise agricole se bute à des fluctuations brutales des prix et, par conséquent, de ses revenus.

Deuxièmement, l'entreprise agricole moderne requiert une forte capitalisation, de cinq à dix fois supérieure à celle des autres secteurs de l'activité économique (*Tableau 3*). L'agriculture fait aussi face à un faible taux de rendement qui est bien inférieur à celui du secteur industriel.

Tableau 3 – Actif nécessaire par dollar de vente

SECTEURS	MONTANT
Agriculture	5,37 \$
Exploitation forestière	0,93 \$
Textile	0,72 \$
Transport	0,43 \$
Commerce en gros	0,25 \$

Source : Statistique Canada « Statistiques financières des sociétés industrielles » (catalogue 61-003)

Le troisième volet concerne la disproportion du rapport de force entre d'une part les agriculteurs et leurs fournisseurs d'intrants et les acheteurs de leurs produits, d'autre part. Le producteur agricole achète ses intrants d'un vendeur placé très souvent en situation de quasi-monopole et vend ses produits, souvent périssables et en concurrence avec son voisin, à des acheteurs très souvent peu nombreux.

Enfin, le secteur agricole est reconnu pour l'importante « fixité de ses ressources », c'est-à-dire qu'une fois intégrés à l'entreprise, les actifs agricoles ont tendance à y demeurer parce que leur valeur d'usage excède leur valeur de disposition.

2.2. SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET OCCUPATION DU TERRITOIRE

Mais l'agriculture, c'est encore bien plus qu'une activité purement économique. Elle a également un rôle politique et des fonctions sociales dont la valeur est inestimable et que la planète entière lui reconnaît.

En nourrissant la population sur son territoire, les agriculteurs et les agricultrices garantissent à la société son autonomie et son indépendance alimentaire sans lesquelles elle n'a pas le sentiment d'être véritablement maîtresse de sa destinée.

Certes, un pays n'a pas besoin, dans l'absolu, d'avoir un secteur agricole pour bénéficier d'un secteur agroalimentaire et d'aliments à consommer. On peut importer les produits de l'agriculture pour l'essentiel ou même pour la totalité de ses besoins de consommation. Cela est sans doute vrai, mais on ne connaît aucun pays qui ait fait ce choix, qui ait choisi de s'en remettre à l'extérieur pour assurer son approvisionnement en biens alimentaires.

D'ailleurs, la politique commerciale ratifiée par les pays industrialisés depuis la fin des années 1940 confirme le traitement particulier qu'ils vouent au commerce des produits agricoles. Le secteur agricole a, depuis toujours, figuré comme l'exception en matière d'ententes pour libéraliser le commerce international. En effet, le commerce des produits agricoles a été soumis à des restrictions quantitatives dans presque tous les pays industrialisés, malgré les pressions de libéralisation exercées sur ce secteur, particulièrement lors de la dernière ronde de négociations du GATT.

De plus, les producteurs et les productrices se sont préoccupés, au fil des ans, d'améliorer les normes de qualité dans le but avoué d'offrir à la population des produits de très haute qualité rencontrant les plus hauts standards.

Les agriculteurs et agricultrices soutiennent, par ailleurs, la vie économique, sociale et culturelle de plusieurs communautés régionales qui, autrement, périlcliteraient pour accentuer la concentration dans les grands centres urbains. Ils humanisent et entretiennent aussi l'espace et les ressources pour l'ensemble de la société par une répartition de leurs activités sur tout le territoire.

S'il était possible de quantifier la valeur annuelle de ces fonctions sociales, elle dépasserait certainement le budget qui est consacré à l'agriculture par le gouvernement.

CHAPITRE III LE DÉSÉQUILIBRE FISCAL ET L'AGRICULTURE

3.1. LE DÉSÉQUILIBRE FISCAL

Le problème du déséquilibre fiscal que cette Commission a pour mandat d'examiner est défini comme étant le fait que les provinces disposent de revenus insuffisants pour s'acquitter de leurs responsabilités dans leurs champs de compétence alors qu'à l'inverse le gouvernement fédéral dispose de surplus par rapport à ce qui est nécessaire au financement de ses activités dans ses propres sphère d'intervention. Il est très évident qu'il ne faut pas chercher dans l'agriculture ou l'agroalimentaire la source ou l'origine du problème. Nous ne dirons donc rien sur cet aspect du mandat de la Commission. Le point que nous commentons brièvement portera sur les conséquences pour l'agriculture du déséquilibre identifié.

3.2. LES CONSÉQUENCES POUR L'AGRICULTURE

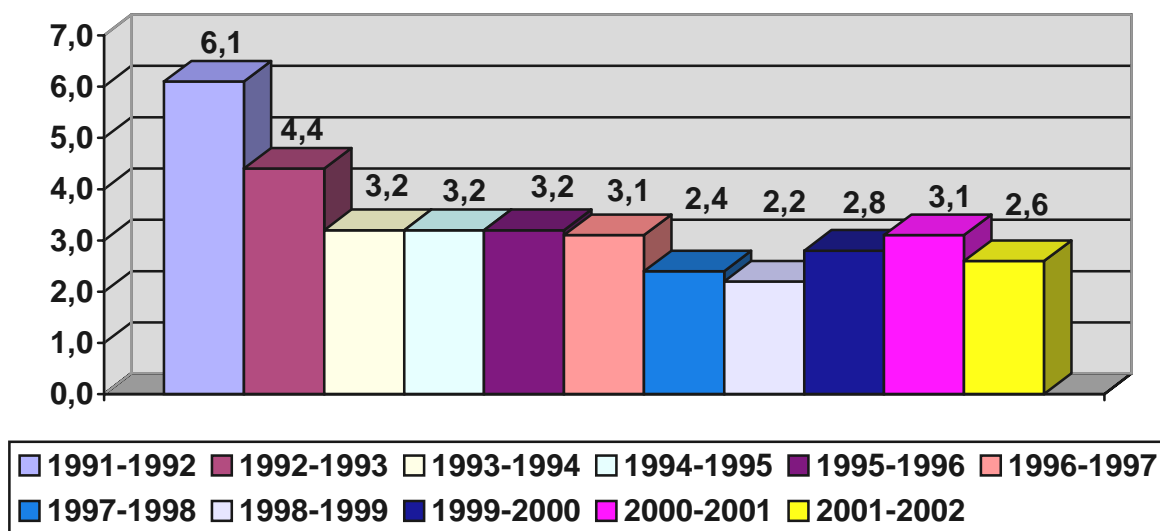
Globalement, nous pensons que le problème pour l'agriculture réside dans le fait que le palier de gouvernement qui dispose d'un surplus de moyens semble comprendre de moins en moins bien le rôle qu'il devrait jouer dans le secteur, notamment pour aider les producteurs canadiens à concurrencer sur un pied d'égalité les producteurs d'autres pays.

3.2.1 L'importance du soutien au secteur par le gouvernement canadien est en décroissance

On a indiqué ci-dessus que le gouvernement fédéral saisit mal sa responsabilité par rapport au secteur. Cette affirmation est basée sur les données rapportées dans la *Figure 2* et le *Tableau 4* qui suivent. La *Figure 2* montre qu'entre le début de la décennie 1990 et celle de la décennie 2000, ses dépenses de soutien au secteur ont été divisées par deux. Le *Tableau 4*, quant à lui, illustre, en termes relatifs, que la part du budget fédéral consacrée à l'agriculture et l'agroalimentaire est passée de près de 4 % à moins de 2 %.

FIGURE 2

**Dépenses de soutien au secteur agroalimentaire par
le gouvernement canadien
1991-1992 à 2001-2002
en milliards de dollars**



*Sources : Comptes publics du Canada, plusieurs années
Budgets des dépenses 2001-2002
Agriculture et Agroalimentaire Canada, Recueil de données sur le revenu agricole, juillet 2001*

**Tableau 4 - Dépenses de soutien au secteur agroalimentaire
par le gouvernement canadien par rapport au budget
fédéral total, 1991-1992 et 2000-2001**

Années	Soutien au secteur agroalimentaire milliard de dollars	Budget fédéral Total milliard de dollars	Budget consenti à l'agroalimentaire sur le budget total %
2001-2002	2,6	165,2	1,6 %
2000-2001	3,1	156,2	2,0 %
1999-2000	2,8	151,6	1,8 %
1998-1999	2,2	152,8	1,4 %
1997-1998	2,4	149,7	1,6 %
1996-1997	3,1	149,8	2,1 %
1995-1996	3,2	158,9	2,0 %
1994-1995	3,2	160,9	2,0 %
1993-1994	3,2	158,0	2,0 %
1992-1993	4,4	161,9	2,7 %
1991-1992	6,1	156,5	3,9 %

Sources : Comptes publics du Canada, plusieurs années

Budgets des dépenses 2001-2002

Agriculture et Agroalimentaire Canada, Recueil de données sur le revenu agricole, juillet 2001

Note : En 2000 - 2001, Prévisions d'Agriculture et Agroalimentaire Canada
En 2001 - 2002, Estimation d'Agriculture et Agroalimentaire Canada

3.2.2 Un soutien de l'État moins important au Canada qu'ailleurs dans le monde

L'importance du soutien accordé par les États à leur agriculture est mesurée par l'Organisation de coopération et développement économique (OCDE). À cet effet, cette dernière publie annuellement un manuel portant sur le suivi et l'évaluation des politiques agricoles des pays membres dans lequel on retrouve une série d'indicateurs mesurant le soutien des États sous différents aspects. L'analyse de ces différents indicateurs démontre clairement les faits suivants :

- le niveau de soutien au Canada figure parmi les plus bas, de loin inférieur à celui offert aux États-Unis et en Europe;
- le niveau de soutien est à la hausse de façon marquée aux États-Unis depuis quelques années, contrairement à la baisse au Canada rapportée précédemment.

◆ **Les indicateurs de l'OCDE**

À l'appui de cette affirmation, nous présentons l'évolution de trois indicateurs de l'OCDE, soit l'estimation du soutien aux producteurs par équivalent agriculteur à temps plein, l'estimation du soutien total par habitant et, finalement, la part des transferts totaux dans le PIB en pourcentage.

Le *Tableau 5* présente l'évolution de la première mesure appelée *Estimation du soutien aux producteurs par équivalent agriculteur à temps plein*. Son analyse permet de dégager les constats suivants :

- Au Canada, le soutien aux producteurs par équivalent à temps plein de 9 000 \$ US en 1999 est de loin inférieur à celui offert aux États-Unis (21 000 \$ US) et dans l'Union européenne (17 000 \$ US).
- Au cours des dix dernières années, l'importance du soutien au Canada a subi une forte réduction pour ensuite légèrement remonter; pendant ce temps, aux États-Unis, après avoir baissé, on signale en 1999 sa remontée à un niveau **supérieur** à celui de 1986-1988.

Tableau 5 Estimation du soutien aux producteurs par équivalent agriculteur à temps plein - milliers \$ US

Pays/Région	1986-1988	1997	1998	1999p
Canada	12	7	8	9
États-Unis	17	12	19	21
U.E.	11	16	18	17
OCDE	11	10	11	11

Source : OCDE, Politiques agricoles des pays de l'OCDE – Suivi et évaluation, 2000

P : provisoire

Pour mesurer l'impact sur les citoyens du soutien offert par les différents pays, l'OCDE évalue l'aide totale au secteur agroalimentaire en \$ US par habitant. L'information concernant ce deuxième indicateur est présentée au *Tableau 6*. L'analyse de ce dernier fait ressortir les observations suivantes :

- le Canada a offert un soutien de 163 \$ US par habitant en 1999, soit un montant **deux fois moindre** qu'aux États-Unis (350 \$ US) et en Europe (336 \$ US);
- sur une période de dix ans, le soutien à l'agriculture par habitant a **chuté** de 105 \$ US au Canada pendant qu'il s'est **accru** de 73 \$ aux États-Unis, de 11 \$ en Europe et de 18 \$ pour la moyenne des pays membres de l'OCDE.

Tableau 6 Estimation du soutien total en \$ US par habitant

Pays/Région	1986-1988	1997	1998	1999p
Canada	268	148	161	163
États-Unis	277	264	322	350
U.E.	325	335	362	336
OCDE	302	294	313	320

Source : OCDE, Politiques agricoles des pays de l'OCDE – Suivi et évaluation, 2000

P : provisoire

Enfin, le troisième indicateur portant sur la part des transferts totaux dans le PIB en pourcentage est présenté au *Tableau 7*. L'analyse de ce dernier permet, là aussi, d'affirmer que le soutien gouvernemental canadien à l'agriculture est parmi le plus faible au monde. En effet, en 1999, les transferts gouvernementaux canadiens au secteur agricole totalisaient 0,78 % du produit intérieur brut, contre 1,05 % aux États-Unis et 1,49 % dans l'Union européenne.

Tableau 7 Part des transferts totaux dans le PIB en %

Pays/Région	1986-1988	1997	1998	1999p
Canada	1,70	0,70	0,81	0,78
États-Unis	1,44	0,86	1,01	1,05
U.E.	2,60	1,52	1,60	1,49
OCDE	2,32	1,36	1,45	1,42

Source : OCDE, *Politiques agricoles des pays de l'OCDE – Suivi et évaluation, 2000*
P : provisoire

Toutes les informations fournies dans cette section convergent vers le même constat : le niveau de soutien au secteur agricole au Canada a substantiellement diminué au cours de la dernière décennie alors que nos principaux compétiteurs l'ont maintenu ou même accru, et cela, malgré les orientations émanant de la dernière ronde des négociations du GATT qui ont amené la création de l'OMC.

3.2.3 Le gouvernement du Québec compense le désengagement du gouvernement fédéral, mais ce n'est pas le cas dans toutes les provinces

Au Québec, comme vous le savez probablement, le travail acharné de notre organisation, depuis des décennies, a contribué à convaincre les gouvernements de la province de mieux soutenir le secteur. En fait, le gouvernement provincial compense pour le trop faible soutien du gouvernement fédéral. Mais ce n'est pas le cas dans la plupart des autres provinces comme le fait voir le *Tableau 8*.

Ce tableau montre en effet que lorsqu'on exprime le soutien du secteur agroalimentaire en pourcentage du produit intérieur brut (PIB) agricole, si on excepte Terre-Neuve où l'agriculture n'est pas une activité importante, il n'y a qu'au Québec que ce soutien est supérieur à 20 %. Il est de l'ordre de 10 % en Ontario et de seulement 6 % en Colombie-Britannique.

Tableau 8 Dépenses publiques de soutien au secteur agroalimentaire en pourcentage du produit intérieur brut (PIB) agricole Canada et provinces, moyenne 1997-2001

PROVINCES	DÉPENSES FÉDÉRALES	DÉPENSES PROVINCIALES	PART PROVINCIALE DES DÉPENSES TOTALES
Terre-Neuve	22,7	34,9	61
Île-du-Prince-Édouard	23,9	16,3	41
Nouvelle-Écosse	12,6	15,7	55
Nouveau-Brunswick	15,9	13,4	46
Québec	13,1	22,1	63
Ontario	10,5	10,7	50
Manitoba	31,7	18,7	37
Saskatchewan	31,8	15,7	33
Alberta	13,2	13,5	51
Colombie-Britannique	8,3	6,3	43
Canada	18,0	14,5	45

*Sources : Agriculture et Agroalimentaire Canada, revenu agricole, situation financière et aide gouvernementale, recueil de données, mars 2001
Compilation DREPA, UPA*

3.2.4 Une menace pour l'avenir du secteur

Les données qui précèdent indiquent que le secteur agricole est à peu près deux fois moins soutenu au Canada qu'il ne l'est dans les principaux pays concurrents, et ce, malgré les efforts consentis par certains gouvernements provinciaux, dont le Québec, pour compenser l'insuffisance du soutien fédéral.

Comme le commerce entre les pays tend à se libéraliser de plus en plus sous l'impulsion des négociations commerciales internationales, il est à se demander si, à moyen et à long terme, les producteurs canadiens pourront soutenir une concurrence aussi inégale. Il n'est pas étonnant dans un tel contexte, depuis quatre ou cinq ans au Canada, que nous allions de crise du revenu agricole en crise en ce qui concerne le revenu agricole.

Il en résulte qu'une part importante du travail des organisations agricoles canadiennes a consenti à rechercher des moyens pour contrer ou atténuer ces crises et faire bonifier les programmes. Sans succès cependant, en raison du refus renouvelé du gouvernement fédéral d'enrichir tout simplement les programmes. Bien qu'une part importante des ordres du jour des rencontres ministérielles bilatérales portaient sur le partage fédéral-provincial des coûts de ces programmes, le gouvernement fédéral insistait toujours pour que les provinces contribuent leur part même quand elles estimaient ne pas en avoir les moyens. Ce genre de discussions et de débats n'est pas ce qu'il y a de plus constructif pour améliorer la performance du secteur et sa capacité à soutenir la concurrence des autres pays.

3.2.5 L'agriculture : un domaine de compétence partagée

Il faut insister finalement sur le fait que le domaine de l'agriculture en est un dont la compétence est partagée entre le gouvernement fédéral et les provinces. C'est donc dire que le gouvernement fédéral pourrait y accroître ses dépenses, aucune province ne s'y opposerait. Bien au contraire, elles le réclament toutes d'ailleurs.

On pourrait souligner à cet égard que, depuis quelques années, le Québec a fait des pressions importantes sur le gouvernement fédéral en ce sens, notamment en réclamant que l'enveloppe dévolue aux programmes de protection du revenu soit bonifiée et qu'elle soit partagée entre les provinces en fonction de l'importance de leur secteur agricole. Il a réussi à marquer des points sur ces aspects, mais il y a encore beaucoup de chemin à parcourir.

CONCLUSION

L'argumentation développée dans ce document illustre bien que le secteur agricole et agroalimentaire canadien, malgré son importance et malgré la similarité des raisons justifiant l'intervention de l'État, se retrouve aujourd'hui moins soutenu que par le passé et, surtout, beaucoup moins soutenu que ses concurrents des autres pays. Cette décroissance du soutien est avant tout le résultat de décisions prises au niveau du gouvernement fédéral, celui-là même qui, au Canada, dispose d'une importante marge de manœuvre financière en raison du problème du déséquilibre fiscal examiné par cette Commission.

L'UPA est d'avis que la situation décrite est non seulement défavorable au développement du secteur, mais qu'elle constitue une menace pour son avenir.